

Charte

Tourville- La-Rivière

Charte de bonne conduite et de modération des échanges sur les réseaux sociaux

Cette charte définit les règles de modération des réseaux sociaux de la Ville de Tourville-la-Rivière (Instagram, Facebook) pour garantir un environnement respectueux et constructif.

Objectifs :

Les réseaux sociaux de la ville sont ouverts à tous, ils ont pour objectif de partager l'actualité et les informations relatives à la commune. L'objectif est de préserver la sérénité et l'utilité de ces espaces publics.

Règles principales :

- Interdictions : Discrimination, insultes, harcèlement, propos diffamatoires, obscènes, hors sujet, attaques personnelles, spam, diffusion de données privées, contenus illégaux ou commerciaux etc.
- Modération a posteriori : Suppression immédiate des contenus non conformes, sans avertissement.
- Sanctions : Restriction d'accès ou exclusion définitive pour les récidivistes ; poursuites en cas de manquement grave.

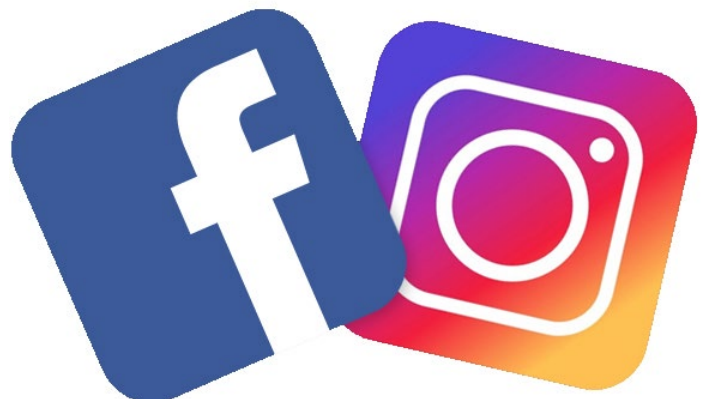
Recommandations :

Respecter les interlocuteurs (mention @), vérifier les sources, éviter les majuscules abusives.

Les propos sont publics et soumis au droit en vigueur.

Engagement :

Les utilisateurs sont invités à vérifier leurs sources, à éviter les propos agressifs et respecter les autres utilisateurs.



Contact :

Service Communication

supports.communication@tourville-la-riviere.fr